

## DEMANDE D'INSCRIPTION

		Formation « intervenant en médiation animale »	
<b>Théorie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contenu de formation à travailler en autonomie délivré dès votre inscription (au plus tard le 01 avril 2025)</li> <li>- du 12 au 16 mai 2025 (visioconférence)</li> </ul>		
<b>Publics choisis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Tous publics - 2690€*</li> <li><input type="checkbox"/> Public « personnes âgées et enfants » - 2540€*</li> <li><input type="checkbox"/> Public « polyhandicap et spectre autistique » - 2540€*</li> <li><input type="checkbox"/> Pas de contenu sur les publics (possible uniquement pour les participants travaillant déjà en structure, et selon leur formation initiale) - 2390€*</li> </ul>		
<b>Pratique</b>	<input type="checkbox"/> Je n'ai pas de structure ou de bénéficiaires à disposition. Je passe du 02 au 04/06/2025 (3 jours) en formation collective dans votre ferme pédagogique partenaire en Auvergne pour la pratique	<input type="checkbox"/> J'exerce déjà dans un métier d'aide à la personne et mon employeur soutient ma démarche : je passe 3 jours en individuel avec un formateur pour la pratique auprès des bénéficiaires que je côtoie habituellement (dates à définir ensemble ultérieurement)	

\* Tarif en autofinancement ; en cas de financement par un organisme : + 20%. Possible ajout de frais de déplacement/hébergement si la pratique se fait dans votre structure.

### Votre présentation :

M.  Mme

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

E-mail :

Téléphone :

Comment nous avez-vous connu ?

Votre profession ou activité (actuelle ou en projet) :

Avez-vous un handicap susceptible d'affecter le suivi de la formation ?  oui  non

Présentation de votre chien (ou autre animal partenaire – sous réserve de validation par VOX ANIMAE) :

Nom :

Âge :

Race ou type :

Sexe :  M  F

Stérilisée/castré :  Oui  Non

Caractère (vis-à-vis des humains, des congénères, de la nouveauté, ce qu'il aime ou ce qu'il n'aime pas...) :

Informations complémentaires :

Vous financez vous-même votre formation

→  anciens élèves (éducateur/comportementaliste ou PMC) de Vox Animae, précisez : .....

→ indiquez le nom de votre auto-entreprise si financement professionnel : .....

Vous demandez une prise en charge de la formation par un organisme ou par votre employeur (attention, la formation IMA n'est pas éligible CPF), précisez lequel : .....

→  Pour une prise en charge de France Travail, indiquez votre identifiant demandeur d'emploi : .....

Vous ne souhaitez pas recevoir les dernières actualités avec notre newsletter mensuelle

---

**Bulletin à envoyer par email à [administratif@vox-animae.com](mailto:administratif@vox-animae.com)**

**ou courrier à : VOX ANIMAE - 5A rue du chemin neuf - 67280 NIEDERHASLACH**

**En cas de financement personnel, effectuez votre règlement :**

par chèque à l'adresse ci-dessus

ou par virement : IBAN VOX ANIMAE : FR76 3000 4022 8200 0101 4148 742

**A réception, sous réserve de places disponibles, nous vous transmettrons votre convention.**

Vox Animae est certifié Qualiopi  
pour les actions de formation.

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

### Présentation générale de la formation :

Le but de la formation est de former et accompagner les futurs Intervenants en Médiation Animale (IMA) afin de devenir des professionnels aguerris et compétents, auprès de différents publics : enfants, adultes, avec handicap ou non, en situation d'isolement.

Au cours de la formation, nous vous donnerons les connaissances théoriques avant de passer à 3 jours consacrés à la pratique de la médiation animale.

Plusieurs formateurs expérimentés, pratiquant la relation d'aide à autrui depuis des années, interviendront successivement pour transmettre leurs connaissances et aider les stagiaires à gagner en compétences et en autonomie.

### Objectifs :

- Prendre la posture inhérente à la relation d'aide et plus précisément au rôle de l'intervenant en médiation animale
- Proposer des activités adaptées à la fois aux besoins du bénéficiaire et au caractère de l'animal
- Initier le contact avec le bénéficiaire
- Savoir jauger objectivement des capacités d'un animal à être partenaire en médiation
- Assurer le bien-être et le respect des émotions du chien (ou autre animal partenaire) dans le cadre d'une activité encadrée

### Dates :

- Dès l'inscription (au plus tard le 01 avril 2025) : transmission des cours théorique à travailler en autonomie avant la visioconférence
- du 12 au 16 mai 2025 : 4 à 5 jours de visioconférence (selon les publics choisis)
- Pratique :
  - o Si vous exercez déjà dans un métier d'aide à la personne et votre employeur soutient votre démarche : dates à définir individuellement pour les 3 jours de pratique (entre le 17 mai 2025 et le 30 septembre 2025)
  - o Si vous n'avez pas de structure ou de bénéficiaires à disposition, vous passez 3 jours (du 02 au 04 juin 2025) en formation collective à Ethoparc, notre ferme pédagogique partenaire, en Auvergne. Déplacement et hébergement à vos frais.

### Horaires : 9h00-12h30, puis 14h00-17h30

Ils peuvent légèrement varier en fonction des besoins, des établissements qui nous accueillent et en accord avec tous les partenaires de la formation.

### Méthodes mobilisées :

Une partie de la formation sera suivie en autonomie par le stagiaire qui pourra travailler de manière asynchrone. Pour la partie animée par un formateur en visioconférence, chacun des chapitres traités est agrémenté de différents supports qui aident à la compréhension : photos, schémas, vidéos, puis mises en situation pendant les jours de pratique.

**Formatrices :**

- Colette Cuenot, coordinatrice pédagogique de VOX ANIMAE, comportementaliste pour chiens et chats
- Hélène Saint Dizier, Docteur en éthologie, intervenante en médiation animale, gestionnaire d'une ferme d'animation
- Elsa Senellier, psychologue, intervenante en médiation animale, comportementaliste pour chiens



**Tarifs et durée :**

	Durée de la visioconférence	Durée totale (visioconférence + pratique + elearning)	Tarif en financement personnel
Pas de contenu sur les publics – possible uniquement pour les participants travaillant déjà en structure, et selon leur formation initiale	4 jours	28h + 21h + 18h = 67h	2390€*
Public « personnes âgées et enfants » OU « polyhandicap et/ou spectre autistique »	4.5 jours	31.5h + 21h + 20h = 72.5h	2540€*
Tous publics	5 jours	35h + 21h + 22h = 78h	2690€*

\*+ 20% en cas de financement par un organisme. Et, dans le cas où le stagiaire fait la pratique dans sa structure, si celle-ci est hors Alsace / Vosges, des frais supplémentaires (déplacement / hébergement) s'ajouteront relativement à la localisation de la structure d'accueil.

**Public et prérequis :**

Cette formation s'adresse à toute personne désireuse de devenir Intervenant en Médiation Animale auprès de tout public bénéficiaire ayant des besoins particuliers temporaires ou permanents, avec un chien ou d'autres animaux, en activité principale, associative ou en activité complémentaire en tant que salarié(e) dans un Etablissement de Soins et de Santé, du milieu social et de l'accompagnement familial.

Il est préférable d'intégrer la formation en étant accompagné d'un animal, notamment si la pratique a lieu dans votre structure. L'animal devra apprécier le contact humain et être sociable. Le chien est le partenaire le plus fréquent, mais si vous n'avez pas d'animal adapté, contactez-nous en amont pour envisager les options possibles !

Une véritable maturité est nécessaire car on ne peut pas s'engager dans un métier de relation d'aide, de médiation animale et de relation à la personne sans un minimum d'empathie, d'assurance personnelle, de

compassion envers les humains et les animaux. Une attention particulière sera portée aux candidatures pour l'accèsion à la formation faisant état de telles compétences ou expériences dans les métiers de la santé ou du secteur paramédical.

**Délai d'accès :**

En financement personnel, l'inscription doit nous parvenir 20 jours minimum avant le début de la formation. En cas de prise en charge par un organisme tiers, le délai pour obtenir un accord de leur part peut prendre plusieurs semaines/mois ; il est donc important de commencer les démarches suffisamment à l'avance.

**Modalité d'évaluation :**

- Obtention de plus de 75% de bonnes réponses aux examens théoriques concernant la partie « comportement » du chien (1h) et les interventions en relation d'aide (1h30)
- Contrôle continu lors des séances pratiques

Une attestation de fin de formation et une attestation de réussite sont délivrées aux étudiants ayant mené à bien la totalité du programme et réussi les examens de fin de cursus.

**Accessibilité :**

En raison du positionnement de l'Intervenant en Médiation Animale comme pièce angulaire du trio « bénéficiaire – Intervenant en Médiation Animale – animal », la vue est un sens dont on ne peut se passer pour se positionner avec justesse physiquement, mais aussi, en interprétant le langage non verbal de l'animal et du bénéficiaire, tout en préservant la sécurité de chacun. Ainsi, cette formation n'est pas accessible aux personnes non voyantes.

De la même manière, l'ouïe est indispensable pour communiquer de manière fluide avec les bénéficiaires et pouvoir réagir rapidement selon les sons émis par les animaux.

Enfin, la pratique de cette activité nécessite une bonne mobilité, réactivité et précision dans les gestes.

En dehors de cela, cette formation est a priori accessible quel que soit le type de handicap ; cependant, sachez que :

- Le contenu nécessite une bonne capacité de mémorisation et de restitution
- Elle est dispensée à l'aide de différents supports projetés et commentés par les formateurs
- Elle suggère une bonne capacité à travailler en équipe, à être empathique et ouvert vers les autres, et une bonne gestion des émotions

Chaque situation étant spécifique, contactez-nous pour que nous puissions affiner avec vous la possibilité de vous accueillir en formation !

**Option :**

La formation **ACACED / attestation de connaissances** (option « chien », « chat », « autres que chiens et chats ») est également possible.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### **Intervenant en Médiation Animale**

- **Module de médiation animale et d'intervention en relation d'aide**

- Connaissance de la médiation animale, historique, vocabulaire, définitions, généralités, bénéficiaires
- Cadre de l'intervention de médiation animale
- La relation d'aide – historique, généralités, modalités
- Psychologie humaine - personnalités
- Si options choisies : les différents publics et leurs spécificités respectives, les exercices que l'on peut pratiquer avec eux, les compétences/capacités à stimuler grâce à la médiation animale, les précautions à prendre, les conditions à respecter
- Mises en situation
- Aspects règlementaires, commerciaux et juridiques liés à la médiation animale et sa pratique en France
- Les contrats de prestations et assurances
- Les relations avec les encadrements médicaux et non médicaux
- Les autres animaux collaborateurs en médiation animale (NAC...) et aspects liés à la biologie, l'éthologie, la santé. Exercices et mises en situation possibles selon les publics bénéficiaires



**Tous les thèmes étudiés dans ce module sont évalués en fin de formation**

- **Module d'éthologie canine : connaissance des comportements des chiens**

#### **Connaitre le chien**

- Son mode de pensée – ses désirs, ses plaisirs, ses limites et ses préférences
- Savoir repérer et gérer le stress éventuel du chien en séance de médiation animale
- Communication canine et signaux d'apaisement : savoir les repérer et aider le chien en situation d'inconfort
- Compétences recherchées chez le chien médiateur
- Les éventuels problèmes pouvant être rencontrés en médiation animale et modalités de gestion

#### **Le chiot / Education canine en Médiation Animale**

- Capacités cognitives du chiot et du chien adulte, apprentissage et du conditionnement
- Comment favoriser la coopération du chien avec son IMA
- Entraînement sur le terrain, mises en situation et exercices pratiques



**Observations, interprétations et prises de décision rationnelles**

**Prises de conscience et débats :**

- L'animal sait-il qu'il est acteur en médiation animale ? doit-il être un moyen, un outil, un collègue, un partenaire ? Quelle est la finalité, pour lui, à participer aux séances avec son propriétaire ?
- Profils tempéramentaux, gestion émotionnelle, réactivité et sensibilité individuelles, niveaux individuels d'énergie
- Savoir déterminer quand l'animal est « prêt » à être amené en intervention, savoir déterminer quand l'animal doit être retiré (provisoirement ou définitivement)



- **Se connaître en tant qu'intervenant dans la relation d'aide**

- Outils pour améliorer sa pratique et mises en situations
- Ateliers pour mieux se connaître en tant qu'IMA
- Trouver l'équilibre entre ses croyances, valeurs, freins, limites, possibilités, besoins
- Réflexions sur l'éthique et la déontologie en médiation animale

- **Mises en situation selon la situation professionnelle de chaque participant :**

- Dans votre structure
- Ou dans une ferme pédagogique

- **Evaluations finales**

- Temps d'échange et révisions
- Vérification des connaissances théoriques sur les modules dispensés
- Observation par l'équipe des formateurs de chaque stagiaire en situation de conduite d'atelier

